

DECRET N° 2020/5727 /PM DU 26 OCT 2020
portant nomination de responsables au Ministère de la Santé Publique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Santé Publique :

I – CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°2 : Monsieur BANDOLO OBOUH FEGUE Patrick, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule 691 929-M, précédemment Sous-Directeur du Patrimoine, en remplacement de Madame NKOA, née NG'AWONO NDZANA Thérèse, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

II – INSPECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Inspecteur n°5 : Monsieur OYONO Géraldin, Administrateur Principal de la Santé Publique, Matricule 700 212-A, précédemment Chargé d'Etudes Assistant n°1 à la Division des Affaires Juridiques et du Contentieux, en remplacement de Monsieur AWONO MVOGO Sylvain, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



III – INSPECTION GENERALE DES SERVICES PHARMACEUTIQUES ET DES LABORATOIRES

Inspecteur n°1 : Madame **YOMBO MBARGA Albertine**, Cadre Contractuel d'Administration, Matricule 748 230-M, précédemment Inspecteur n°4, en remplacement de Madame KOUAKAP, née DJINO NTCHANA Solange Chantal, appelée à d'autres fonctions.

Inspecteur n°2 : Monsieur **SAMA Julius NKAM**, Pharmacien, Matricule 655 091-A, précédemment Inspecteur n°5, en remplacement de Monsieur SALIHOU SADOU, appelé à d'autres fonctions.

Inspecteur n°3 : Monsieur **GNINGINANJOUENA OUMAROU**, Médecin, Matricule 562 112-A, précédemment Coordonnateur de l'Observatoire National de la Santé Publique, poste vacant.

IV – ADMINISTRATION CENTRALE

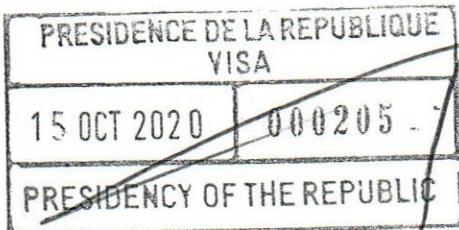
DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT ET DES LABORATOIRES

Directeur : Monsieur **SALIHOU SADOU**, Pharmacien, Matricule 690 233-B, précédemment Inspecteur n°2 à l'Inspection Générale des Services Pharmaceutiques et des Laboratoires, en remplacement de Monsieur VANDI DELI, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 26 OCT 2020



**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE



SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME